

Ensemble pour vous simplifier la vie

Deuxième édition du « Flash retraite » proposé par l'Assurance retraite et l'Agirc-Arrco du 16 au 27 novembre

Paris, le 9 novembre 2020

Du 16 au 27 novembre 2020, l'Assurance retraite et l'Agirc-Arrco donnent de nouveau rendez-vous aux assurés sur www.flash-lassuranceretraite.fr pour les informer sur les démarches en ligne liées à la préparation de la retraite. L'objectif est de rassurer les internautes sur la simplicité des démarches à effectuer et de les encourager à les utiliser au bon moment.



« **Flash retraite : Je me prépare !** » s'appuie de nouveau sur un partenariat commun Agirc-Arrco et Assurance retraite, afin d'apporter un éclairage complet aux assurés sur les démarches relatives à la retraite de base et complémentaire.

Ludique et informatif, le mini-site événementiel [Flash retraite](http://www.flash-retraite.fr) rassemblera :

- des conseils à chaque âge et les services pour calculer son âge de départ à la retraite, estimer le montant de sa retraite, consulter son relevé de carrière tous régimes et obtenir la liste personnalisée des démarches ;
- un focus sur la demande de retraite en ligne ;
- un agenda retraite, permettant d'enregistrer sa date de départ à la retraite pour recevoir des notifications et des conseils dans l'année précédant son départ ;
- une partie « mes documents utiles » contenant des brochures, un abécédaire, la lettre de départ à la retraite à adresser à son employeur...
- un quiz « êtes-vous prêt à demander votre retraite ? » ;
- une vidéothèque pour aider les actifs dans leurs démarches et apporter un éclairage pédagogique sur leurs droits.

Un [tchat](#) sera organisé en direct le 19 novembre (de 10h30 à 11h30) sur le site de Notre Temps, permettant de poser toutes les questions aux spécialistes de l'Agirc-Arrco et de l'Assurance retraite.

Contacts presse

Communiqué De presse

Ensemble pour vous simplifier la vie

L'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale

Premier organisme français de retraite, la Cnav gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de [l'Assurance retraite](#). Chaque année, elle verse 140 milliards de prestations à 35 millions d'assurés. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur www.lassurance-retraite.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà 11 millions d'espaces personnels créés !

À propos de l'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé

Piloté par les partenaires sociaux, il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 23 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs, ainsi que 1,6 million d'entreprises. 13 millions de retraités perçoivent chaque mois une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco, pour un montant total annuel de versements s'élevant à plus de 80 milliards d'euros. Les orientations stratégiques du régime pour une période de quatre ans – Ambition Retraite 2022 – ont conduit les équipes Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé. Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr

Contacts presse